



Mardi 29 mars 2022,



APPEL À CANDIDATURES

L'Adami ouvre les inscriptions pour l'édition 2023 des Talents Adami Jazz !

Talents Adami Jazz propose à un ou une jeune artiste de jazz de collaborer avec l'artiste de renommée internationale de son choix.

L'objectif? La création d'un live inédit qui sera présenté sur les scènes des festivals partenaires de l'opération : Jazz sous les Pommiers, Jazz à Vienne, Jazz à la Villette, et à l'occasion d'un showcase parisien proposé aux professionnels.

Cette collaboration doit être à l'initiative de l'artiste qui postule afin de mettre en valeur son projet artistique. L'artiste invité met son expérience et son talent au service du projet : il ou elle peut être musicien ou musicienne, chanteur ou chanteuse, de la scène jazz ou non, de nationalité française ou étrangère.

Les artistes qui postulent peuvent voir grand et large!

Au-delà de l'incroyable opportunité de partager une création avec l'artiste de ses rêves, l'artiste Talent Adami Jazz 2023 bénéficiera d'un accompagnement exceptionnel :

- · La promotion de l'opération via un bureau de presse dédié
- · Un kit promotion (incluant des photos de studio, et la création de visuels par l'Adami)
- · Une résidence scénique (en partenariat avec le festival Jazz sous les Pommiers).

Les candidatures sont ouvertes du 29 mars au 24 mai 2022 inclus sur le site :

talents.adami.fr

Modalités de sélection :

Le projet déposé :

01 | La création proposée doit être un véritable échange entre les artistes, il ne s'agit pas d'un simple featuring sur un set live existant

02 | La collaboration doit être inédite : l'artiste et l'artiste mentor ne doivent jamais avoir travaillé ensemble 03 | Une relation directe avec l'artiste mentor doit être privilégiée

04 | L'artiste lauréat sera en lien avec l'Adami pour l'élaboration du projet et sa réalisation

La sélection :

Le jury, composé de représentants des festivals partenaires et de l'Adami, annoncera l'artiste lauréat en juin 2022. La phase de création pourra démarrer à l'automne, puis les répétitions, avec pour objectif de démarrer les festivals au printemps 2023.

Le développement du projet :

Une enveloppe financière de 20 000 € maximum sera attribuée à l'artiste Talent Adami Jazz 2023 afin de lui permettre de mettre en œuvre la création avec l'artiste de renom. Elle sera versée sur la base d'un budget prévisionnel cohérent avec le projet. L'Adami prendra en plus à sa charge le coût de diffusion et la promotion en partenariat avec les festivals.

Conditions de participation :

- C'est l'artiste ou groupe qui postule. S'il s'agit d'un groupe, celui-ci doit être clairement identifié comme tel dans le dossier et constitué de 6 artistes et techniciens maximum.
- · Cette opération s'adresse aux artistes de jazz qui auront 35 ans maximum au 31 décembre 2023, justifiant d'expériences professionnelles préalables. Dans le cas d'un groupe, la moitié au moins devra respecter ce critère.
- · Ne pas avoir été Talents Adami Jazz au titre d'une précédente édition.
- · Résider en France.

Les documents suivants seront demandés :

- · Une biographie de l'artiste/groupe qui postule (format word ou PDF)
- · Une présentation détaillée du projet incluant une note artistique, le nombre de titres, etc.
- · L'accord écrit de l'artiste de renom ainsi que sa disponibilité pour participer aux concerts dans les festivals partenaires (selon le modèle proposé en français et en anglais)
- · Un budget détaillé (selon le modèle proposé)
- · Un extrait musical de l'artiste/groupe qui postule*
- · Un lien vers une vidéo de l'artiste/groupe qui postule, extrait de concert exclusivement*
- Une/des photo(s) (format IPEG)
- · Une fiche technique et/ou des éléments techniques

*Uploader la vidéo sur Vimeo ou YouTube en mode « publique » ou « non répertoriée ». Ne pas passer par Wetransfer. Ne pas utiliser de mot de passe.

#TalentsAdami #Jazz

PARTENAIRES







Contacts

Caroline Buire, responsable de la communication événementielle de l'Adami cbuire@adami.fr - 01 44 63 10 84 Charlotte Decroix, cheffe de projet Talents Adami Jazz cdecroix@adami.fr - 01 44 63 10 07









Retrouvez toute notre actualité sur www.adami.fr

Société de services aux artistes-interprètes : gestion des droits, défense des intérêts, aide financière aux projets et accompagnement de carrière...